

Le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne.

(Suite)

Le Novice 1717-1718

LORSQUE Claude-François fit part à ses frères de ses secrètes aspirations vers une vie de pauvreté, de solitude et de sacrifice, ils lui opposèrent une multitude d'objections. — "Comment, lui disait-on, vous dont la santé est si délicate, vous songez à entrer dans un Ordre aussi austère ? Vous ne résisterez pas à cette vie d'incessantes mortifications ! — Ce que font les autres," répondait-il, pourquoi, avec l'aide de la grâce divine, ne le ferais-je pas moi-même, en pénitence de mes péchés et pour l'amour de Dieu ? Trouvez-vous à ces religieux une mine sépulcrale ? Une sainte allégresse n'illumine-t-elle pas plus tôt leur visage, signe manifeste du contentement qu'elle porte à l'âme la profession religieuse ? "

Ses frères aussi bien que son hôte, Désiré VITLENÉ ne tardèrent pas à se convaincre que Claude-François ne reviendrait pas sur sa décision ; et cela d'autant moins qu'il avait l'approbation de son guide spirituel, le R. P. GALUZZI. Ils lui donnèrent donc leur consentement. Claude-François demanda son entrée au Supérieur de Saint-Bonaventure ; elle lui fut accordée : on lui enjoignit de se rendre au couvent de Sainte-Marie des Grâces, à Ponticelli, pour y commencer son noviciat. C'était au mois d'octobre 1717 ; Claude-François était dans sa dix-huitième année.

" Ponticelli est une délicieuse retraite de la Sabine, à vingt sept milles de Rome, située dans une large et belle vallée tout encadrée de forêts. Ça et là, à travers les clairières, percent des sites pittoresques où l'on voit se détacher sur un